

Vous cherchez un journal, une revue, un périodique ?

Ce que vous ne trouverez pas aux Archives nationales

■ **Les collections imprimées de journaux ou de revues.**

Les Archives nationales sont un service d'archives : elles n'ont pas pour mission de conserver des collections imprimées de journaux ou de revues. Ces dernières sont conservées dans les bibliothèques ou les centres de documentation.

■ **Les fonds qui relèvent d'autres centres des Archives nationales**, comme les Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) qui centralisent les fonds relatifs à la présence coloniale française outre-mer et où vous trouverez, par exemple, la presse en Algérie (1830 – 1907).

Ce que vous trouverez aux Archives nationales – site de Paris :

■ **Le contrôle de la presse**

Les archives publiques conservées aux Archives nationales – site de Paris rassemblent les archives produites par le gouvernement, en particulier le ministère de l'Intérieur et celui de la Justice. Les thèmes de recherche s'orientent donc plutôt vers le **contrôle de la presse et des journalistes**, qu'il soit **professionnel** (dépôt légal), **politique** (surveillance, censure) ou **moral** (diffamation, condamnation des œuvres obscènes).

Cabinets de lecture (1816 – 1830)	F ¹⁸
Censure (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Censure (1939 – 1947)	F ⁴¹
Colportage (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Délits de presse (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Dépôt légal (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Diffamation (1951)	BB ¹⁸
Direction de l'imprimerie et de la librairie (1791 – 1906)	F ¹⁸
Documentation sur la presse (1946)	F ^{1a}
Dossiers de journaux (1895 – 1926)	F ⁷
Impressions pendant la Première Guerre mondiale (1915 – 1918)	F ¹⁸
Imprimerie nationale (an IV – 1813)	BB ⁴
Imprimerie nationale (XIX ^e siècle)	F ⁷
Imprimerie royale, puis nationale (1660 – 1952)	AJ ¹⁷
Imprimeurs (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Lois sur la presse	<i>Bulletin des lois</i>
Presse sous la Restauration (1814 – 1820)	BB ³⁰
Presse sous la Monarchie de Juillet (1836 – 1848)	BB ³⁰
Presse sous le Second Empire (1852 – 1862)	F, O ⁵
Presse départementale (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Presse parisienne (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Presse étrangère importée en France (XIX ^e siècle)	F ¹⁸
Presse en Alsace-Lorraine (1918-1933)	F ⁷
Presse pendant la guerre de 1939-1945	F ^{1a} , F ⁴¹ , F ⁶⁰
Presse allemande en France pendant la guerre de 1939 – 1945	AJ ⁴⁰

Propagande allemande en France pendant la guerre de 1939 – 1945	AJ ⁴⁰
Presse italienne (1940)	AJ ⁴¹
Presse sous la Quatrième République	F ⁶⁰
Publications obscènes (1891 – 1949)	BB ¹⁸
Publications obscènes (début XX ^e siècle)	F ⁷
Surveillance des journaux et des librairies (an II – 1856)	F ⁷

■ **Des archives privées de journalistes, d'agences de presse et de sociétés de presse**

Agences de presse (XIX ^e – XX ^e siècles)	AR
Agences de presse (1940 – 1944)	72 AJ
Journalistes (XIX ^e – XX ^e siècles)	AP, AB XIX, AR, 72 AJ
Journaux collaborationnistes (1939 – 1945)	78 AJ
Sociétés de presse (XIX ^e – XX ^e siècles)	AR
Sociétés de presse collaborationniste (1939 – 1944)	AR

■ **Quelques exemplaires de journaux** (exception)

Des exemplaires de journaux sont conservés à titre exceptionnel dans des séries réservées. Ils ne constituent pas une collection cohérente, mais une documentation fragmentaire.

Journaux français (XIX ^e siècle)	AD XX ^A
Journaux étrangers (XIX ^e siècle)	AD XX ^B

Ce que vous trouverez aux Archives nationales – site de Fontainebleau :

■ **Le contrôle de la presse.**

De nombreux fonds intéressant le XX^e siècle (avec quelques dossiers isolés du XIX^e siècle) ont un rapport avec la presse. Parmi eux, on peut dégager quelques thèmes principaux :

Actions de valorisation de la presse
Communication, relations des ministères avec la presse, services de presse
Contrôle, surveillance de la presse
Dépôt légal
Documentation (la presse comme source d'information reçue, produite ou reproduite)
Législation, régime juridique de la presse ; financement, statistiques
Politique de la presse (la presse comme instrument politique), programmation, questions économiques et sociales
Production industrielle
Protection, garantie du pluralisme et de la transparence

» Les versements émanent de ministères divers, principalement : Premier Ministre, Intérieur, Justice, Culture. Consulter la base PRIAM 3 accessible sur le site des Archives nationales, <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis/> , rubriques : Instruments de recherche > Bases de données ou directement à l'adresse <http://www.culture.gouv.fr/documentation/priam3>.

■ **Des archives publiques et privées intéressant des sociétés de presse.**

SNEP (Société nationale des entreprises de presse)
--

■ **Une collection de journaux (exception).**

Le monde (1945 à nos jours), conservé à la bibliothèque.
--